

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1445

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 13

À la première phrase de l'alinéa 15, substituer aux mots :

« sur la même commune ou »

les mots :

« dans la même commune ou dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.